

Qu'est-ce que coopérer ?

Coopérer, c'est « faire œuvre commune ».

Du latin *opus*, signifiant aussi bien l'ouvrage que l'œuvre, le mot désigne le produit concret du travail (*operari* veut dire œuvrer). Le préfixe *cum* (« avec ») indique que l'œuvre est faite en commun. C'est ainsi l'association de deux idées, celles du travail et du commun.

La coopération est donc une certaine forme de travail, dont la propriété est qu'il se fait en commun. Mais quel est ce « commun » ? Et comment se conçoit ce « travail » ?

Afin de répondre à ces questions, je propose de commencer par la fin, c'est-à-dire par une définition. Voici la mienne : « la coopération est un rapport social égalitaire et souverain, supposant une organisation du travail par laquelle ce qui est commun est approprié en commun, selon un mode de vie fraternel ».

Je voudrais insister sur ce point : la coopération est *un mode de vie*. Un mode de vie fraternel, qui institue prioritairement la valeur du bien commun. C'est simple, mais ce n'est pas rien. C'est même fondamental. Parler d'un mode de vie, c'est parler de la vie tout entière. Ce n'est pas seulement une technique, ni même un savoir-faire particulier. C'est une manière de vivre qui enveloppe tout. Et que, par conséquent, on peut distinguer d'autres façons de vivre. En ce sens, faire de la pédagogie Freinet, c'est toujours instaurer un mode de vie coopératif. Mais l'inverse n'est pas vrai : tous les modes de vie coopératifs ne sont pas de la pédagogie Freinet, loin de là. Il faudra donc se demander quelle est *l'organisation particulière* de ce mode de vie en pédagogie Freinet. Mais auparavant, voyons un peu mieux en quoi consiste la coopération comme mode de vie en général. Il suffit pour cela de remonter dans l'histoire, en poussant par exemple jusqu'à la culture de la Grèce antique, où se sont instituées très tôt des pratiques coopératives qui ne portaient pas ce nom de coopération mais celui « d'amitié » (*philia*) : celles des communautés philosophiques. Pythagore est réputé avoir fondé la première école au VI^e siècle avant notre ère fondée sur l'amitié, déclarant que « entre amis tout est commun » (*koina ta philôn*)¹, recommandant « l'amitié de tous pour tous », la véritable amitié étant débarrassée « de toute compétition et de toute rivalité »². Platon prolongera cette manière de vivre dans sa propre école, et jusque dans son projet de *République*, où les « gardiens » seront celles et ceux « ayant commune demeure, prenant en commun leurs repas et ne possédant rien en propre »³. De même, les disciples d'Epicure partagent un mode de vie en commun, où l'amitié constitue la forme la plus accomplie de la sagesse. Ce qui fera dire à Pierre Hadot, professeur au Collège de France, que la nécessité « d'un esprit coopératif chez les disciples est reconnue dans toutes les écoles »⁴. Pour prendre un autre exemple (ils seraient légion), les anciens monastères de l'Occident médiéval – dont Jacques Dalarun⁵ soutient qu'ils ont servi de modèle à nombre d'institutions modernes – ont institué dès le VI^e siècle, outre la vie en commun, le partage de tous les biens et le soin des uns pour les autres, la réunion quotidienne du conseil, lieu de délibération collective qu'on appellera le chapitre, l'élection de l'abbé par la communauté et le pastoral comme expression du non-pouvoir (« garder les chèvres, c'est la tâche qu'on confie d'ordinaire à l'idiot du village »⁶). Résumons sur ce point : le mode de vie coopératif exprime un *affect commun*, celui de l'amitié au sens des Grecs, ou, de façon plus

1Jamblique, *Vie de Pythagore*, Les Belles Lettres, 1996, § 32, 74, 75, 168, 187.

2*Ibid.*, § 229-230.

3Platon, *La République*, V, 458-459.

4Pierre Hadot, *La philosophie comme éducation chez les adultes*, Vrin, 2019, p. 294.

5Jacques Dalarun, *Modèle monastique, un laboratoire de la modernité*, CNRS éditions, 2019.

6*Ibid.*, p. 9-10.

contemporaine, celui de la fraternité. C'est sa dimension *éthique*. Il a directement à voir avec la joie de vivre, dont il définit le cadre collectif.

La coopération est donc un mode de vie, mais c'est aussi *un rapport social*⁷. En affirmant cela, on passe de la dimension éthique à la dimension *politique*. Certes, je l'ai précisé dans un article précédent, on ne fait pas de politique en classe. Mais on ne peut pas ignorer que tout système scolaire est structuré par un certain rapport social, qui est celui de la société dont il dépend. La société capitaliste engendre une école du capitalisme. C'est ce qu'on appelle en sociologie « la forme scolaire », dont « la scolastique », dénoncée par Freinet, est le mode de fonctionnement. Je pense que ce dernier aurait été d'accord avec ma proposition : de même que, pour Marx, le communisme est le mouvement réel de sortie du capitalisme, dans le champ de l'éducation, la pédagogie coopérative est le mouvement réel de sortie de la forme scolaire.

La coopération suppose un rapport social *égalitaire*, celui de la *souveraineté* populaire. Elle s'oppose ainsi aux rapports sociaux inégalitaires, hiérarchisés et de subordination (que Marx qualifiait, en économie, d'exploitation). Cette dimension politique de la coopération est beaucoup plus récente que les pratiques éthiques dont on vient de parler. C'est le socialiste utopique britannique Robert Owen qui l'a initiée au tout début du XIXe siècle, popularisant le mot et inventant la pratique économique à partir de ses manufactures de New Lanark en Ecosse. De façon très significative, fondateur du mouvement coopératif et du socialisme britannique, il n'a jamais séparé production économique et éducation, créant dans son village coopératif ouvrier une école pour enfants et adultes, inspirée des meilleures pédagogies de son temps. Le mouvement coopératif a rapidement intéressé les associations ouvrières internationales qui, tout au long du XIXe siècle, ont lutté pour opposer à la violence du capitalisme industriel des modèles politiques et sociaux égalitaires. Le modèle coopératif est longtemps resté dans le giron du socialisme utopique et des solutions réformistes dont, en France, Charles Gide⁸ s'est fait le théoricien à la fin du siècle, jusqu'à ce que Lénine, après avoir conquis le pouvoir par la révolution bolchevique (« tout le pouvoir aux soviets »), réhabilite la coopération en déclarant « dans nos conditions, la coopération coïncide entièrement avec le socialisme »⁹. Ainsi, la coopération se trouve héritière d'une double tradition largement antagoniste : réformiste et révolutionnaire¹⁰. C'est dans la seconde que Freinet a inscrit son action.

Politiquement, la coopération se construit sur deux principes prioritaires : la propriété collective de l'outil de travail, et la souveraineté des travailleurs sur l'activité de production. Pédagogiquement, il en est de même : organisation coopérative de la classe, et souveraineté des enfants sur leur propre travail de production des connaissances. La position réformiste était que, sans affrontement, de proche en proche, la solution coopérative s'imposerait progressivement par prolifération au capitalisme ainsi fragilisé. La position révolutionnaire était que seule la conquête du pouvoir permettrait de généraliser la coopération contre la logique de concurrence, en la sortant de la condition minoritaire où elle était autrement condamnée à rester. Le problème reste aujourd'hui entier : le mouvement de l'Ecole moderne

⁷L'expression « rapports sociaux » désigne les relations ou les liens d'interdépendance qui s'établissent entre les individus et les groupes en fonction des positions respectives de chacun dans l'organisation sociale. Ainsi par exemple, chez Karl Marx, le capital est un rapport social propre à la société bourgeoise qui repose sur la propriété privée des moyens de production.

⁸Charles Gide, *La coopération contre le capital*, Alternatives économiques, 2013.

⁹Lénine, *Mieux vaut moins, mais mieux et autres textes de 1923*, Editions de l'Éclat, 2014, p. 73.

¹⁰Un exemple historique frappant est celui de la conversion, en 1847, de la *Ligue des justes*, dont le slogan était « tous les hommes sont frères », en *Ligue des communistes*, représentée par le mot d'ordre « prolétaires de tous les pays, unissez-vous ».

en éducation, pas plus que les coopératives de production en économie, ne parviennent à sortir de la marginalité.

C'est que faire communauté, ce n'est pas faire société. Entre les deux régimes, il y a un saut du micro au macro, qui requiert une transformation profonde de l'ordre social lui-même.

Oui mais voilà : même au niveau microsocial de la classe, de l'établissement scolaire, ou d'un mouvement pédagogique, il y a la vie passionnelle. Aucune institution ne garantit absolument contre les mouvements passionnels, ni contre les déterminismes sociaux et politiques. Rien n'empêche qu'au sein même de la pratique coopérative se manifestent des affects contraires, comme ceux de domination masculine, de discrimination ethnique ou sociale, des jeux de pouvoir. C'est même inévitable. Cette pratique n'a pas non plus le pouvoir d'annuler les effets de la condition sociale des familles, ce qui relève de la lutte politique.

L'enjeu est pour nous le suivant : si la pratique coopérative n'a aucune chance de modifier l'ordre politique, elle n'en reste pas moins indispensable, non seulement pour son bénéfice immédiat pour la vie de ceux qui y participent (joie de vivre et formation à l'exercice de la souveraineté collective sur le travail), mais aussi comme production d'un déjà-là, qui reste encore largement à améliorer, capable de donner chair à une future bifurcation historique, plusieurs fois tentée. Une victoire politique ne suffira pas, elle devra aussi se prolonger.

La pratique coopérative peut dès lors se comprendre selon deux axes principaux : premièrement comme *affirmation*, qui, à la sempiternelle « lutte contre les inégalités » (qui ne cesse de reconduire le statut de victime) oppose l'affirmation de l'égalité (qui organise concrètement l'offensive) ; deuxièmement, comme *contradiction*, qui, à la fourbe « éducation aux valeurs » (qui ne cesse de reconduire l'ordre consensuel), oppose l'examen continu des relations sociales (et réinstalle activement les conditions d'égalité). Elle s'inscrit ainsi, à son échelle, dans un processus historique de grande envergure.